

2010/2843 - Signature d'une convention de coproduction avec Mona Lisa Productions pour la production d'un documentaire "Insectes architectes" (Direction de l'Education) (BMO du 04/10/2010, p. 1988)

Rapporteur : M. FOURNEL Yves

M. FOURNEL Yves, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme de LAVERNEE Inès : Monsieur le Maire, chers Collègues, je ne vais pas être très longue sur Cap Canal.

M. LE MAIRE : Ah bon ! Je me disais elle ne peut rien avoir contre les insectes, rien contre les architectes, et alors pourquoi elle a quelque chose contre les « insectes architectes » ? Alors Cap canal ?

Mme de LAVERNEE Inès : Concernant Cap Canal, vous allez voir, j'ai une solution pour la question précédente, en plus c'est formidable !

Simplement, au moment où vous lancez une campagne publicitaire sur les panneaux Decaux pour attirer des spectateurs, nous, nous sommes heureux d'inaugurer ce soir, notre compteur Cap Canal : un bon moyen de montrer enfin aux Lyonnais ce que leur coûte cette chaîne municipale, rien qu'au titre du fonctionnement.

Depuis janvier 2010, nous en sommes à 645 886 euros de dépenses pour les programmes, et ce n'est pas fini, depuis le début de ce mandat nous en sommes à 2 279 744 euros de dépenses.

Alors que la place manque dans certains restaurants scolaires, j'y reviens, nous tenons à vous faire remarquer une chose, c'est que ces 2.300.000 euros représentent d'après les ratios de la Ville de Lyon 697 m² de restaurant scolaire neuf ou 1 105 m² de restaurant scolaire rénové.

Je vous laisse imaginer la déception des parents de jeunes enfants lyonnais quant aux priorités que vous vous donnez concernant leurs enfants. Je leur propose donc cette solution.

Et nous vous demandons combien de temps encore, il faudra assumer cette dépense qui n'est pas de notre compétence et que nous ne jugeons pas, loin s'en faut, prioritaire. Merci de votre attention.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Juste un mot ! 20 producteurs lyonnais, 200 emplois, vous verrez que ça ne fait pas si cher que cela l'emploi. Je vais vous les envoyer et ils vont peut-être vous expliquer que pour l'économie lyonnaise, ne serait-ce que sur ce point-là la chaîne est très utile.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées à la majorité.

(Les Groupes Ensemble Pour Lyon et Lyon Divers Droite ont voté contre.)

Et il faut lui envoyer, il ne faut pas seulement le dire !

(Adopté.)